



Pekuakamiulnuatsh
Takuhikan

X1 102 011

Procès-verbal de la réunion spéciale de Katakuhimatsheta de la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh par vidéoconférence (zoom), le jeudi 14 octobre 2021 de 10 h 10 à 10 h 15.

SONT PRÉSENTS : M. Gilbert Dominique, chef
M. Jonathan Germain, vice-chef
M. Patrick Courtois, conseiller
M^{me} Carina Dominique, conseillère
M. Jonathan Gill-Verreault, conseiller
M^{me} Guylaine Simard, conseillère
M^{me} Cathy Launière, adjointe à la coordination

SONT ABSENTS : M^{me} Sylvie Langevin, vice-chef (OBLIGATION FAMILIALE)
M. Carl Cleary, directeur général par intérim (CONGÉ ANNUEL)

ORDRE DU JOUR :

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture de l'ordre du jour
3. Santé et mieux-être collectif
 - 3.1 Vaccination obligatoire contre la COVID-19 - SMEC
4. Levée de la réunion

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Le chef Gilbert Dominique assume la présidence de la réunion. Le quorum étant atteint, la réunion est officiellement ouverte.

RÉUNION SPÉCIALE DE KATAKUHIMATSHETA

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le chef Gilbert Dominique procède à la lecture de l'ordre du jour de la présente réunion, qui est adopté sans modification.

Proposé par M. Jonathan Germain
Appuyé de M^{me} Carina Dominique
Adopté à l'unanimité

3. SANTÉ ET MIEUX-ÊTRE COLLECTIF

3.1 VACCINATION OBLIGATOIRE CONTRE LA COVID-19 - SMEC

RÉSOLUTION N° 8084

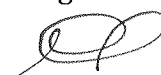
CONSIDÉRANT que Pekuakamiulnuatsh Takuhikan s'inscrit dans une démarche d'autodétermination et d'autonomie gouvernementale et entend assurer une saine gouvernance et une gestion efficace et transparente des affaires et des biens de la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh;

CONSIDÉRANT que Pekuakamiulnuatsh Takuhikan s'est donné comme mission d'offrir des programmes et des services accessibles et de qualité, tout en s'assurant de leur amélioration continue afin de répondre aux besoins des Pekuakamiulnuatsh;

CONSIDÉRANT la décision du gouvernement du Québec d'exiger la vaccination obligatoire contre la COVID-19 de tout le personnel de la santé et des services sociaux, tant au public qu'au privé;

CONSIDÉRANT la décision du gouvernement du Québec de reporter la date d'entrée en vigueur du décret sur la vaccination obligatoire du personnel de la santé et des services sociaux au 15 novembre 2021;

CONSIDÉRANT la pandémie et la 4^e vague de la COVID-19 en cours, ainsi que le risque associé au variant Delta;



RÉUNION SPÉCIALE DE KATAKUHIMATSHETA

CONSIDÉRANT que la protection des usagers des services et de la population demeure la priorité, et que toutes les mesures doivent être prises pour éviter la propagation du virus;

CONSIDÉRANT la vulnérabilité de la population en raison de la prévalence des maladies chroniques, la cohabitation intergénérationnelle et les enfants de moins de 12 ans non vaccinés.

IL EST RÉSOLU d'exiger le passeport vaccinal à tous les employés, bénévoles, fournisseurs, proches aidants et visiteurs qui œuvrent au Centre de santé, au Centre Tshishemishk, à la Maison de la famille, ainsi qu'au Carrefour Ushkui, à compter du 15 novembre 2021 ou à compter de l'entrée en vigueur du décret du gouvernement provincial, et ce, jusqu'à la levée de ce décret;

IL EST DE PLUS RÉSOLU que les employés non vaccinés se soumettent à des tests de dépistage de la Covid-19 trois fois par semaine;

IL EST FINALEMENT RÉSOLU que les employés non vaccinés soient réaffectés si possible dans d'autres tâches et qu'advenant la non-possibilité de les réaffecter, qu'ils soient suspendus sans solde pendant la durée de l'obligation vaccinale.

Une demande de vote est demandée par M. Patrick Courtois.

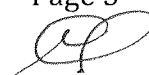
Élus ayant voté en faveur de la résolution : 4

- M. Jonathan Germain
- M. Jonathan Gill-Verreault
- M^{me} Guylaine Simard
- M^{me} Carina Dominique

Élu ayant voté contre la résolution : 1

- M. Patrick Courtois

La résolution est adoptée majoritairement, le quorum des élus présents étant respecté.



RÉUNION SPÉCIALE DE KATAKUHIMATSHETA

Proposée par M. Jonathan Gill-Verreault
Appuyée de M^{me} Carina Dominique
Adoptée à la majorité

4. LEVÉE DE LA RÉUNION

Levée de la réunion à 10 h 15, proposée par M. Patrick Courtois, appuyée de M^{me} Guylaine Simard.

L'adjointe à la coordination,


Cathy Launière